

;

SUJETS DE **SOCIOLOGIE** **TRAITES**

SOCIETE

SUJET 1 : Dans la crise multidimensionnelle actuelle peut-on parler de stabilité sociale au Mali ? Sous un angle sociologique vous analysez le cas malien.

ANALYSE DU SUJET

Thème général : La société

Thème précis : La stabilité sociale au Mali actuel

Idée générale : Ce sujet voudrait savoir si actuellement au Mali les couches socio-professionnelles, les communautés ethniques et toutes les autres composantes sociales s'entendent parfaitement pour un vivre quotidien paisible dans l'environnement social malien.

Problématique : La question qu'on se pose est la suivante : la société malienne connaît-elle actuellement une cohésion sociale ?

Idées :

1- La société malienne connaît une stabilité partielle particulièrement locale.

2- Par contre le tissu social malien presque dans sa généralité est déchiré remettant en cause sa stabilité sociale.

Plan de développement : Dans notre développement nous allons l'analyse de la situation sociale générale et actuelle au Mali.

Développement :

Ce sujet porte sur l'objet d'étude de la sociologie qu'est la société. Elle fait partie des collectivités regroupant des hommes. Les termes clés se définissent ainsi : la société est un ensemble d'individus tissant des relations et actions soumises à des règles et normes de comportement entre eux ; la crise multidimensionnelle est la situation conflictuelle non résolue ; la stabilité sociale est une situation sociale dans laquelle les structures sociales sont fortement et solidement attachées, liées les unes aux autres. Ainsi ce sujet voudrait savoir si actuellement au Mali les couches socio-professionnelles, les communautés ethniques et toutes les autres composantes sociales s'entendent parfaitement pour un vivre quotidien paisible dans l'environnement social malien. La question qu'on se pose est la suivante : la société malienne connaît-elle actuellement une cohésion sociale ? Dans notre développement nous allons l'analyse de la situation sociale générale et actuelle au Mali.

La société malienne connaît une stabilité partielle particulièrement locale. Malgré la situation conflictuelle un peu partout au Mali il demeure toujours une réalité de cohésion intercommunautaire partielle. En effet la réalité de l'existence de la nation malienne n'a jamais été remise en cause dans beaucoup de localités malienne car depuis des siècles et des siècles certaines communautés ethniques vivent ensemble en parfaite symbiose perpétuant ainsi la vie commune de leurs ancêtres respectifs et devenant du coup une tradition. Les relations sociales de ces différentes communautés sont trop étroites et solidifiées leurs interdépendance et complémentarité dans production pour la satisfaction des besoins d'une part et de cette pratique ancestrale jamais remise en cause qu'est le cousinage à plaisanterie « sinanguya » qui sert de véritable instrument permettant de prévenir ou de dégager les tensions pour une vie sociale paisible d'autre part. Par exemple dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso où vivent Sarakholé, Peulh, Khassoka, Bamanan, Senoufo, Minianka, Malinké etc. le tissu social soutenu par le cousinage à plaisanterie n'a pratiquement connu de rupture majeure depuis des siècles. Donc la stabilité est partielle au Mali.

Par contre le tissu social malien presque dans sa généralité est déchiré remettant en cause sa stabilité sociale. D'abord depuis le début de la crise les communautés ethniques se sont entredéchirées. En effet pour des raisons politique (désir d'indépendance), culturelle (esclavage, religion), économique (conflit d'exploitation), judiciaire plus précisément l'injustice sociale des communautés ethniques maliennes vivant depuis des siècles en parfaite harmonie se sont lancées des hostilités touchant l'existence même de la nation malienne semant

une insécurité sans précédent et créant une atmosphère irrespirable. Par exemple les peuples dogon et peulh vivant ensemble depuis de belles lurettes se regardent en chiens de faïence au centre du pays, les touareg et arabes désormais ethnocentristes sont dégoûtés des communautés noires.

De plus les mouvements sociaux des couches socio-professionnelle s'amplifient de jour en jour. D'abord sur le plan professionnel il y a une rupture entre les travailleurs représentés par des centrales syndicales et l'Etat, leur employeur. En effet les revendications syndicales non satisfaites ont poussé de nombreux fonctionnaires à des mouvements de grève creusant un fossé entre les deux parties et l'instauration de méfiance. Par exemple les séries de grève des enseignants prouve suffisamment cette rupture syndicat et Etat. Sur le plan politique, le divorce entre gouvernants et gouvernés semblait consommé car la grogne sociale a atteint son paroxysme menant à l'ébullition sociale traduite par des séries de rassemblement, de meeting. Par exemple les meetings du M5 de juin et juillet 2020 confirment cette rupture politique.

Somme toute le Mali vit une situation de cohésion sociale partielle due à un vivre d'ensemble communautaire jamais ébranlé et cependant il porte un tissu social pratiquement déchiré à cause des situations conflictuelles non résolues entre les communautés au centre et au nord d'une part et les mouvements socioprofessionnels qui sévissent dans le pays d'autre part. Pour la sortie de cette crise il est nécessaire d'organiser des grandes assises ou forums qui traiteront de tous les problèmes avec des ordonnances remises aux hommes politiques au pouvoir avec la supervision de tous les maliens. Enfin en guise d'élargissement ne pouvons-nous pas nous demander si l'instabilité sociale malienne ne peut pas constituer le départ d'une vraie révolution.

Mohamed SANGARE

SUJET : *A l'heure actuelle le Mali est confronté à des crises multidimensionnelles, montre le devoir du sociologue dans la résolution de ces crises.*

Développement : *Ce sujet porte sur la sociologie qui est l'une des sciences sociales comme l'anthropologie, l'ethnologie etc. Les termes clés se définissent comme suit : la sociologie est la science qui étudie la société ou encore l'étude scientifique de la société c'est-à-dire l'étude au moyen d'observations contrôlées, de méthodes et de techniques pour produire des connaissances sociales susceptibles d'être vérifiées ; les crises multidimensionnelles sont des situations conflictuelles non résolues ; le devoir du sociologue représente le rôle du spécialiste de la sociologie ; la résolution représente les solutions ou les remèdes adéquats. Ce présent sujet nous demande d'exposer l'objectif général de la sociologie face aux crises multidimensionnelles maliennes plus précisément le rôle du sociologue, spécialiste de ladite science. Ainsi on expose la problématique suivante : le sociologue a-t-il une place dans la résolution des crises multidimensionnelles que le Mali connaît aujourd'hui ? Dans les lignes suivantes nous allons exposer le devoir du sociologue dans une société en crises particulièrement celle du Mali.*

Le sociologue a une place dans la résolution des crises multidimensionnelles maliennes. Il doit à travers la méthode génétique procéder à la consultation de la société malienne particulièrement les zones touchées par le conflit. Cette méthode consiste à chercher la genèse des événements c'est-à-dire les antécédents pour donner aux faits et phénomènes en occurrence les crises une explication diachronique. Ainsi les causes initiales, les faits générateurs de ces crises multidimensionnelles seront trouvés. Et quand la nature de la maladie (problème social) et les causes sont connues alors les solutions et les mesures préventives s'en suivront généralement.

Ensuite après diagnostic et analyse des causes de ces crises, le sociologue est appelé à mener des études quantitatives et qualitatives qui devront aboutir aux remèdes par rapport aux crises multidimensionnelles. En effet il procède à l'établissement des questionnaires et guides d'entretien soigneusement élaborés pour soumettre aux différents acteurs concernés par lesdites crises. Après enquête auprès de ladite population (acteurs directs ou non), il obtient des données qu'il est censé dépouiller et analyser les résultats. Ce processus lui permettra de découvrir beaucoup de réalités (les tenants et les aboutissants) partant des causes réelles en passant par les conséquences jusqu'à aboutir aux remèdes pouvant sonner le glas des crises c'est-à-dire les pistes de résolution.

Somme toute le problème social donne à la sociologie sa raison d'être à cause de son objectif général. La sociologie est cette science qui constitue la médecine de la société et la société malienne actuelle ne fait pas exception à la règle en donnant un rôle primordial au sociologue dans la résolution de ses crises multidimensionnelles. Ce dernier joue pleinement son rôle en menant son étude basée en occurrence sur les méthodes génétique, historique, quantitatives et qualitative. On fermera notre devoir à présent par cette ouverture : le sociologue a-t-il sa place dans une société non malade ?

CHOMAGE

Mohamed SANGARE

SUJET 1 : Le chômage ou la perte d'emploi induit au malheur de l'intéressé. Montrez-le.

Développement : Le chômage est l'un des problèmes auxquels le monde est confronté. Il se définit comme la période d'inactivité forcée qui caractérise la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes capables, disponibles et désireuses de travailler mais qui n'ont pas d'emploi ou n'arrivent pas à s'auto employer. Ce sujet dénote que le chômage a des conséquences néfastes sur le chômeur. La question qu'on se pose maintenant est la suivante : le chômage ou la perte d'emploi induit-il au malheur de l'intéressé ? Dans les lignes qui suivent nous allons parler des conséquences néfastes du chômage sur le chômeur.

Le chômage ou la perte d'emploi induit au malheur de l'intéressé. Il engendre et entretient la pauvreté du chômeur. On sait que pour ne pas être pauvre, cela dépend généralement de l'exercice d'un emploi. Donc on comprend ici que la pauvreté est subordonnée au chômage car l'intéressé n'a pas de revenu pour satisfaire ses besoins. Or tout être humain est un être de besoin. Le chômeur, pour satisfaire à ses besoins sera dépendant économiquement. Tant qu'il n'a pas d'emploi lui procurant des revenus pour satisfaire ses besoins, il sera toujours pauvre et dépendant. En guise d'exemple un chômeur qui tombe malade aura toujours du soutien matériel et financier des autres pour ses soins. Donc on peut conclure que le chômage est un facteur d'engendrement et d'entretien de la pauvreté du chômeur.

En outre le chômage provoquerait l'exclusion sociale du chômeur. Le chômage, étant la situation d'inactivité d'une personne, marque une absence totale de revenu pour le chômeur, il se trouve dans une situation dans laquelle il éprouve des difficultés voire l'impossibilité à satisfaire ses besoins fondamentaux. Puisque la satisfaction des besoins fondamentaux est une obligation pour ne pas mourir et le chômeur qui n'a pas de revenu est poussé à emprunter le chemin le plus court c'est-à-dire à commettre des actes immoraux condamnés par la société autrement des crimes. Ainsi son environnement, sa société, tout le monde prendront leur distance vis-à-vis du dit chômeur criminel qui verra son *social* s'affaiblir ou rompre d'où son exclusion sociale. Par exemple un chômeur, pour satisfaire ses besoins, devient un voleur de moto « Djakarta » et sera banni par son entourage en particulier et la société en général ; ce qui est pareil pour une fille chômeur qui se lance dans la prostitution. Donc le chômeur peut être un facteur de fragilisation ou de rupture du lien social du chômeur.

Somme toute le chômage est un phénomène cruel dans la vie de l'individu car il est facteur d'engendrement et d'entretien de la pauvreté entraînant la dépendance économique du chômeur. Egalement le chômage affaiblit ou rompt le lien social du chômeur car il deviendrait un criminel dans le but de satisfaire ses besoins. Pour sortir du chômage, tout individu, à défaut de trouver un emploi, peut s'engager dans l'entrepreneuriat privé. Partant toujours de notre thème, l'augmentation du taux de chômage n'a-t-il pas des conséquences sociales ?

SUJET 4 : L'avenir d'un pays est sa jeunesse ; malgré cela, celle-ci est victime du chômage qui est causé par l'incohérence entre la formation et le marché de l'emploi. Expliquez

Développement : Le chômage des jeunes est l'un des principaux problèmes sociaux qui frappe beaucoup de pays. On peut définir ici la jeunesse comme l'âge de la vie compris entre le début de l'adolescence et l'atteinte de la sagesse dont les intéressés sont aptes professionnellement et intellectuellement. Le marché de l'emploi est l'ensemble des offres d'emploi disponibles auprès des employeurs. Le chômage est une période d'inactivité forcée qui caractérise la situation d'une personne apte, disponible et désireuse de travailler mais qui n'a pas de travail. Ce sujet dénote que l'écart existant ou l'incompatibilité entre les formations reçues par les jeunes et besoins du marché des offres d'emplois conduit directement cette catégorie de personnes c'est-à-dire les jeunes diplômés au chômage. Ainsi la question qu'on se pose est la suivante : l'incompatibilité entre la formation et le marché de l'emploi serait-elle à la base du chômage des jeunes diplômés ? Dans notre développement nous allons parler de la cause du chômage des jeunes intellectuels liés à l'inadéquation entre la formation reçue et le marché de l'emploi.

L'incompatibilité entre la formation et le marché de l'emploi cause le chômage des jeunes instruits. On sait que l'exercice de toute activité ou de profession ou tout emploi est subordonné à l'acquisition de compétence c'est-à-dire les connaissances, les savoirs et toutes les autres aptitudes requises. Cette compétence est transmise à l'école grâce à la formation qui a lieu dans les écoles (professionnelle ou universitaire) et dans les ateliers d'apprentissage. Ainsi à partir du moment où les écoles fournissent le marché de l'emploi en ressources humaines dont il a besoin, les jeunes diplômés dans la plupart sont embauchés. Ce qui sous-entend que si la formation n'est pas en mesure de mettre sur le marché de l'emploi, l'école sera une véritable machine productrice de chômeurs. Par exemple le système éducatif malien est une véritable machine productrice de chômeurs car il est presque incompatible avec les besoins en ressources humaines du marché de l'emploi grâce à l'abondance des plusieurs filières d'étude à débouché saturé qui continuent de former et de mettre sur le marché de l'emploi des milliers de jeunes maliens avec très peu de chance d'être embauchés car ils viennent s'ajouter à des milliers de jeunes diplômés chômeurs issus des mêmes filières de formation. Ainsi lors des concours de recrutement dans la Fonction publique, pour 15 postes à pourvoir plusieurs milliers de jeunes diplômés sont candidats et en plus de cela des milliers d'autres jeunes continuent à être formés dans ces mêmes domaines à débouché saturé. Donc l'inadéquation entre l'école et les besoins du marché de l'emploi en ressources humaines est une source du chômage des jeunes intellectuels.

Somme toute le blocage dans l'embauche des jeunes intellectuels peut avoir plusieurs causes dont la principale réside dans la mauvaise politique éducatif pourvoyeuse de filières d'étude à débouché d'emploi saturé qui sont de véritables machines productrices de ressources humaines non sollicitées par le marché de l'emploi. Pour lutter contre le chômage des jeunes intellectuels un pays a besoin de former ses enfants dans les filières répondant aux besoins du pays. Pour le cas du Mali, il a aujourd'hui besoin de former ses jeunes fils dans des domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, des infrastructures etc. étant donné que c'est un pays agro-pastoral par excellence et aussi pour prévenir contre des éventuels chômages. Partant toujours de notre thème, l'augmentation du taux de chômage n'engendre-t-il pas des conséquences sociales ?

SUJET 9 : « *L'augmentation du chômage constitue une menace pour le pays.* » dicit Ibrahima N'DIAYE, alors ministre de l'emploi et de la formation professionnelle. Commentez-le.

ANALYSE DU SUJET

Thème général : Le chômage

Thème précis : Menace (dangers susceptibles de frapper un pays)

Idee générale : Quand le taux de chômage est poussé à la hausse, cela entraine toute sorte de dangers susceptibles de frapper un pays.

Problématique : La hausse du chômage est-elle une menace pour un pays ?

Idées : Les conséquences sociales du chômage.

- L'insécurité sociale ;
- La fuite des cerveaux (intellectuels) ;
- L'immigration des jeunes ;
- Le sous-développement.

Développement :

(INTRODUCTION)

(Faites-vous-même l'introduction)

Il provoque l'insécurité sociale. Le chômeur est un être de besoin tout comme les autres. Sa situation ne lui permet pas d'avoir des revenus pour satisfaire à ses besoins. Ainsi il se trouve dans des difficultés voire l'impossibilité de satisfaire à ses besoins. Quand le nombre de chômeurs augmente de façon considérable alors il y a dangers car pour satisfaire à leurs besoins, ils commettent des crimes et le taux de criminalité augmente en exposant ainsi la population et ses biens en danger d'où l'insécurité sociale. Par exemple beaucoup de jeunes chômeurs à Bamako s'érigent en voleurs de motos « Djakarta » et parfois en tueurs pour s'approprier des biens d'autrui. Donc l'augmentation du chômage est facteur d'insécurité sociale.

En outre l'augmentation du chômage entraine la fuite des cerveaux. En effet les intellectuels sont des êtres de besoins, quand ils n'ont pas d'emploi ils deviennent chômeurs. Maintenant pour gagner des revenus afin de satisfaire à leurs besoins et à la recherche du bonheur, ils sont poussés à franchir les frontières nationales c'est-à-dire quitter leurs pays d'origine. Ainsi ils mettent leurs compétences au service des pays d'accueil et en revanche leurs pays d'origine verront des manques à gagner en personnels qualifiés et compétents. Ce qui cantonne ces pays dans le sous-développement. Par exemple un ingénieur informaticien ou un docteur en médecine chômeurs qui vont travailler à l'étranger faute d'emploi chez eux. Donc le chômage est une raison de la fuite des intellectuels et du sous-développement.

En plus l'augmentation du chômage est source d'immigration aux conséquences fâcheuses. En effet les jeunes constituent les bras valides d'un pays c'est-à-dire la catégorie de personnes aptes au travail physique et intellectuel. Quand ils chôment alors ils sont sans revenus pour satisfaire à leurs besoins. Maintenant pour satisfaire à leurs besoins et à la recherche du bonheur, beaucoup d'entre eux sont poussés à s'immigrer. Ainsi ils vont contribuer à la construction de ces pays d'accueil et laissant leurs pays d'origine dépourvus ou presque de bras valides pour leurs constructions et développement. Du coup les pays d'origine restent cantonner dans le sous-développement. En guise d'exemple on a l'exode rural et le cas des jeunes Sarakollé kayésiens qui partent en France laissant leur pays, leur région ou village dépourvus de bras valides. Donc le chômage de masse cause l'immigration de masse et le sous-développement.

Somme toute le chômage est un phénomène extrêmement cruel dans un pays dans la mesure où il est facteur de plusieurs maux qui nuisent au développement à savoir l'insécurité sociale, la fuite de nombre d'intellectuels du pays et l'immigration des jeunes bâtisseurs du pays. En s'orientant dans le sens d'un élargissement que pouvons-nous contre ce fléau social ?

Mohamed SANGARE

SUJET 10 : Le chômage est-il une fatalité au Mali ?

ANALYSE DU SUJET

Thème général : Chômage.

Thème précis : Fatalité ? (Situation ou toute chose à laquelle on est condamné).

Idee générale : Le fait de chômer est-il une situation à laquelle on est condamné au Mali ?

Problématique :

- Le chômage est-il une fatalité au Mali ?
- En revanche ce problème n'est-il pas solutionnable ?

Idées : Les causes de la fatalité du chômage au Mali

- La disqualification professionnelle ;
- Les filières d'étude à débouché saturé

Les solutions au chômage au Mali

- L'entrepreneuriat privé ;
- Les mutations du travail ;
- Les structures (dispositifs) de lutte contre le chômage au Mali : ANPE ; APEJ etc.

Développement : Le chômage est de nos jours un phénomène socio-économique qui, aujourd'hui, touche à des degrés divers tous les pays du monde entier. Il peut se définir comme la situation d'une personne ou groupe de personnes à même être active, manifestant la volonté de travailler mais ne faisant aucune activité professionnelle pouvant lui procurer des revenus nécessaires. Ce présent sujet demande à savoir si le chômage est une situation à laquelle on est condamné au Mali. On se demande : le chômage est-il une fatalité au Mali ? Le problème ne peut-il pas être solutionné ? Dans les lignes qui suivent nous allons parler du chômage comme un phénomène inévitable et des solutions à ce problème.

Le chômage est une fatalité au Mali. La disqualification professionnelle provoque le chômage au Mali. D'abord l'exercice de tout métier est subordonné à l'apprentissage des connaissances, des techniques et savoir-faire. Donc on peut comprendre qu'au cas où l'on n'a pas appris les connaissances ...

(Inachevé)

Cependant ce problème de chômage peut être résolu. La compatibilité entre la formation et le marché de l'emploi prévient contre le chômage. Tout marché de l'emploi dans un pays possède des véritables besoins récurrents c'est-à-dire des offres fréquentes. A partir du moment où les écoles professionnelles, les facultés, à travers leurs filières de formation ou d'étude, forment des personnels dont le marché de l'emploi a tant besoin, alors l'emploi sera assuré après les études. En plus en orientant l'éducation dans le sens des potentialités du pays, les jeunes diplômés seront utiles car les emplois se créeront d'eux-mêmes par les produits formés. Par exemple un agronome, après sa formation, a de forte chance de s'assurer un emploi à cause des potentialités agricoles dont le pays regorge (bénéficie). Donc l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi pourrait garantir l'emploi.

En outre l'entrepreneuriat privé constitue une porte de sortir du chômage. Généralement l'embauche, par la fonction publique soit de l'Etat ou des Collectivités, les structures privées, ne sourit pas à tout le monde. En ce moment l'opportunité de sortir du chômage réside dans l'auto-emploi. Il s'agit d'abord de concevoir un projet pour être ensuite concrétisé. Ainsi l'intéressé a désormais un emploi pouvant lui procurer des revenus. En guise d'exemple un

jeune chômeur qui entreprend la soudure en ouvrant son atelier pour sortir du chômage. Donc l'entrepreneuriat privé est une solution contre le chômage.

En plus les mutations du travail deviennent un dénouement contre le chômage. Quand un diplômé n'a pas d'emploi dans son domaine de formation, ce dernier, pour sortir du chômage, peut subir une réorientation professionnelle c'est-à-dire accepter d'exercer un emploi dans un autre domaine autre que celui pour lequel il était destiné. Ainsi l'emploi sera assuré. Par exemple un jeune docteur en médecine en chômage qui devient un pompiste de station d'essence pour sortir du chômage. Donc les mutations du travail sont un moyen de lutte contre le chômage.

Somme toute le chômage au Mali se présente comme un phénomène inévitable dans la mesure où son système éducatif n'est pas en conformité avec les besoins du marché de l'emploi car les filières d'étude ne répondent pas aux besoins du marché de l'emploi, en plus le manque de formation professionnelle constitue un obstacle au décrochage d'un emploi ; en revanche ce problème peut être résolu en rendant compatible la formation avec le marché de l'emploi, aussi à travers l'entrepreneuriat privé et les mutations du travail. En plus de ces mesures, l'Etat doit renforcer les capacités des dispositifs structurels comme l'APEJ, l'ANPE etc. pour lutter contre le chômage. Toujours dans le sens de notre thème, ne pouvons-nous pas nous demander si le chômage est conséquent.

Mohamed SANGARE

TRAVAIL

Mohamed SANGARE

SUJET 5 : *La réussite du travail groupal n'est pas le fruit d'un simple hasard. Alors dans le contexte du travail et catégorie socio-professionnelle, dites en quoi le travail du groupe devient une réussite.*

Développement : *Le travail groupal est une activité ou un ensemble d'activités exercées par un ensemble de personnes interdépendantes et complémentaires produire des biens de consommation et/ou des services destinés à satisfaire les besoins de l'homme. Ce sujet dénote que la réussite du travail groupal est bien conditionnée. Alors la question qu'on se pose maintenant est de savoir en quoi le travail groupal aboutit à la réussite. Dans notre développement nous allons exposer les conditions de réussite du travail groupal.*

Le travail groupal aboutit à la réussite à condition. Une bonne organisation sociale du travail permet la réussite du travail groupal. Pour l'exécution du travail en groupe à la répartition des rôles entre les travailleurs. Cette répartition consiste à confier à chacun l'exécution d'une ou des tâches spécifiques. Elle donne à chaque travailleur le sens de responsabilité qui fait appel à l'engagement de l'intéressé pour produire ce qu'on attend de lui. Ainsi tout le monde accomplit la ou les tâches ou activités confiées par le groupe, ceci n'aboutit à autre chose que la production ou le résultat souhaité sinon plus autrement dit la réussite du travail groupal. Par exemple pour une industrie de fabrication d'automobile, des tâches sont réparties entre les employés depuis la fabrication des différentes pièces détachées jusqu'aux différents montages pour finir par la production de voitures. En plus l'organisation en hiérarchie œuvre ou pose les jalons de la réussite du travail du groupe. Le travail ou tout projet entrepreneurial pour bien être mené au sein du groupe nécessite à la fois d'être guidé par une vision à long terme et par une capacité de prise de décisions rapides. Or, quand la direction est partagée par tous, surgissent inévitablement des conflits multiples qui peuvent nuire à la stabilité et à l'efficacité du service (entreprise ou administration). Chaque employé au sein du groupe, en jouant son rôle, entretient des rapports de subordination directe ou de commandement direct avec les autres c'est-à-dire les uns coordonnent et ordonnent tandis que les autres exécutent les ordres. Donc l'organisation hiérarchique consiste à établir des relations de commandement et de subordination entre les travailleurs dans un climat ordonné pour la bonne exécution du travail groupal. Autrement elle entraîne le bon fonctionnement de l'action collective (travail du groupe) en classant les travailleurs selon une échelle ascendante d'importance et de pouvoir où il existera dans ce cas toujours au sommet le pilotage (la direction qui commande) et à la base l'exécution des ordres (par les ouvriers ou subalternes).

En plus le respect de l'éthique et de la déontologie ouvre la porte du succès pour le travail du groupe. L'éthique et la déontologie représentent le bon sens, l'ensemble des règles et devoirs qui régissent l'exercice d'une profession, d'un emploi. Elles jouent un rôle important dans la réussite du travail du groupe à travers ses différents éléments. D'abord le respect des horaires de travail permet une stabilité voire une augmentation de la rentabilité de la production ou du service du groupe. Ensuite tout travail groupal est basé sur l'interdépendance et la complémentarité si tout un chacun au sein du groupe exécute le travail pour lequel il est engagé comme le demande la déontologie, cela aboutit à un travail bien fait et complet. En plus l'exécution du travail en toute bonne foi comme le demande l'éthique et la déontologie permet d'épargner des fléaux comme la corruption, le vol, le sabotage et autres qui entravent la réussite du travail groupal entraînant ainsi sa faillite. Elle (l'exécution du travail en toute bonne foi) donne un esprit de responsabilité à chacun.

Somme toute tout travail de groupe, pour le succès doit remplir certaines conditions à savoir une organisation sociale qui consiste en la répartition des rôles entre les travailleurs et à l'établissement des relations de commandement et de subordination pour la réussite et le respect de l'éthique et de la déontologie qui affecte positivement le travail. Pour Elton Mayo

c'est la constitution d'un groupe solidaire avec un bon climat qui permet un meilleur rendement, mais simplement. Partant du thème travail, ne serait-il pas osé de demander ce qu'apporterait individuellement et socialement le travail.

Mohamed SANGARE

SUJET 12 : *Le Mali a connu un processus de privatisation. Cela peut être expliqué sociologiquement. Ainsi dans le contexte du travail et catégorie socio-professionnelle, expliquez en quoi la privatisation peut être imposée à une entreprise publique.*

ANALYSE DU SUJET

Thème général : La privatisation.

Thème précis : Les raisons de la privatisation.

Idée générale : Il existe des raisons socio-économiques qui poussent l'Etat à vendre ses actifs c'est-à-dire ses parts ou actions aux particuliers.

Problématique : En quoi les portes de la privatisation s'ouvrent à une entreprise ?

Idées : Les raisons sociales de la privatisation au Mali (les contraintes des obligations professionnelles)

Développement : La privatisation d'une entreprise est l'une des solutions pour éviter sa disparition. Elle se définit comme l'acte par lequel l'Etat cède ses actifs d'une entreprise aux particuliers. Dans ce sujet il est questions des raisons socio-économiques qui poussent l'Etat à vendre ses entreprises ou sociétés aux opérateurs privés. Ainsi on se pose la question suivante : En quoi les portes de la privatisation s'ouvrent à une entreprise au Mali ? Dans notre développement nous allons parler des raisons surtout sociales de la privatisation au Mali.

Les portes de la privatisation s'ouvrent à une entreprise publique au Mali pour certaines raisons. Ici les facteurs de la privatisation sont d'ordre humain. D'abord le non-respect des horaires et durée de travail entraine petit à petit une entreprise publique à la faillite. En effet quand la durée du travail n'est pas atteinte de façon chronique, cela amène une diminution de production et plus de diminution aboutit à une crise financière où le capital ne sera plus assuré ni les salaires des employés. Ainsi l'Etat, pour se décharger et permettre la survie de ladite entreprise, est poussé à céder ses actifs aux particuliers.

??????????

Dans certains services, des actes sont posés pour détourner les travailleurs du droit chemin c'est-à-dire de leurs devoirs par des corrupteurs en contre partie des récompenses qu'elles soient financières ou matérielles ou même morales. Cela produit des manques à gagner pour le service (entreprises, sociétés, industries, administration). Ainsi le service se retrouvera dans des difficultés voire dans l'incapacité d'assurer les salaires des travailleurs et le paiement des matériels de travail, des matières premières et autres factures. Ces difficultés ou incapacités entraînent la faillite du service (entreprises, sociétés, industries, administration). La finalité n'est autre pour l'Etat que la privatisation. Par exemple des employés d'une entreprise publique, qui se permettent de se substituer aux caisses du service en rendant service illégalement, poussent le service à la faillite voire à une éventuelle privatisation. Donc la corruption peut être une source qui engendre la privatisation. Par exemple la privatisation de bon nombre d'entreprises au Mali au cours des années 80-90 est due à la mauvaise gestion et l'insuffisance du travail due. Donc l'insuffisance chronique du travail ouvre petit à petit les portes de la privatisation.

En outre l'inconscience professionnelle est un facteur de privatisation. Dans certains services il se crée une situation dans laquelle les travailleurs ne se rendent plus compte de la portée négative de certains de leurs actes. Ce qui amène le sabotage du travail, sa sous-

estimation et leurs désengagements (irresponsabilités) vis-à-vis du travail et des outils de travail. Cette situation provoque la faillite du service (entreprises, sociétés, industries, administration) qui peut pousser l'Etat à le privatiser. Par exemple une entreprise où il n'y a pas de contrôle ni de pression de la part du pilotage, entraîne le « laisser aller » et le « laisser faire » à la base (les travailleurs du bas de l'échelle ou les subalternes). Donc l'inconscience professionnelle peut découler sur la privatisation.

Somme toute la privatisation s'avère à la fois positive et négative. Elle trouve généralement ses sources à différents niveaux qui sont d'ordres humains à savoir l'insuffisance du temps de travail qu'on doit injecter dans le service, l'inconscience professionnelle qui animent les travailleurs et des actes de corruption. Pour prévenir contre la privatisation, il faut l'éducation civique et morale, l'application des textes contre la corruption, le respect de l'éthique et de la déontologie dans les services publics (entreprises, sociétés, industries, administration). Toujours avec notre thème ne pouvons-nous pas bien apprécier la privatisation ?

Mohamed SANGARE

SUJET 2 : Expliquez et commentez cette remarque : « *Le travail et l'emploi sont des facteurs d'intégration sociale.* »

Développement : *Le travail est l'une des activités propres à l'homme uniquement. Il est tout acte, toute dépense qui tend à rendre les choses, les êtres, les circonstances favorables à l'homme dans le but de satisfaire à ses besoins. L'emploi est tout poste au sein d'un service qui est rémunéré dans un délai entre l'employeur et l'employé. L'intégration sociale est le processus qui permet à l'individu d'être accepté par la société à laquelle il appartient et lui permettant de bénéficier de certains droits. Ce sujet dénote que l'intégration sociale d'un individu peut être la conséquence lointaine de son travail ou de son emploi. Ainsi la question qu'on se pose est la suivante : le travail et l'emploi sont-ils des facteurs d'intégration sociale ? Dans les lignes qui suivront, nous allons parler du processus d'intégration sociale d'un individu grâce à son travail ou son emploi.*

Le travail et l'emploi induisent à l'intégration sociale de l'intéressé. L'homme étant un être de besoin est obligé de travailler pour satisfaire à ses besoins surtout fondamentaux comme la nourriture, l'habillement, le logement et les soins en cas de maladie et aussi secondaires. L'aptitude ou la capacité à satisfaire à ses besoins évite le travailleur à commettre des crimes dont la conséquence pourrait être son exclusion sociale et aussi cette capacité le conduit à se soumettre facilement aux normes de conduite sociales c'est-à-dire acquérir des comportements sociables et des valeurs sociales, des qualités sociales et autres qui poussent les autres membres de sa société ou de ses groupes d'appartenance à l'accepter et de lui accorder certains droits comme la considération, le respect, l'honneur d'où son intégration à la société à laquelle ou aux groupes auxquels il appartient. Par exemple un travailleur, qui, grâce à son revenu prend en charge les besoins de sa famille, et par générosité ceux de certain voisin peut développer d'autres valeurs en plus de la générosité, la gentillesse, la solidarité etc. faisant de lui un homme populaire, influent, respecté, charismatique et bien apprécié par son entourage ou ses groupes d'appartenance. Alors on peut dire que le travail ou encore l'emploi sont des chemins menant à l'intégration sociale du travailleur.

Somme toute, le travail occupe une place très déterminante dans l'établissement et le développement du lien social d'un individu grâce aux valeurs développées par le travailleur à cause du revenu que procure l'emploi ou l'entrepreneuriat privé. Toujours en partant de notre thème, on est osé demander si toute fois tout travailleur ou employé est forcément intégré grâce à son entrepreneuriat privé ou son emploi.

FAMILLE

Mohamed SANGARE

SUJET 3 : Selon Emile Durkheim « Tout le monde est issu de la famille et est appelé à fonder une. » Qu'en pensez-vous ?

Développement : La famille fait partie des groupes sociaux. Elle est un groupe social de personnes unies par des liens matrimoniaux, consanguins et parentaux. Le présent sujet dénote que la famille est l'instance de reproduction des personnes qui sont censées à leurs tours de construire leurs propres foyers dans l'avenir. Maintenant un certain nombre de questions s'imposent à savoir : l'homme est-il issu de la famille ? Chacun doit-il fonder une famille ? Est-il vrai que tout le monde est issu de la famille et est appelé à fonder une ? Ainsi dans notre développement nous allons parler de la fonction reproductive de la famille, la fondation de la famille à travers le mariage, de l'exception faite à certaines catégories de personnes échappant à la règle de notre sujet.

L'homme est issu de la famille. Le but fondamental de l'institution familiale est l'assurance de la descendance en donnant naissance à des personnes. Une fois après le mariage, le couple c'est-à-dire l'époux et l'épouse, pose des actes autrement s'accouple et dont la finalité est l'apparition des enfants qui assureront la descendance du couple. Ainsi toute personne vient d'une famille plus précisément d'un homme et d'une femme. Par exemple un couple quelconque unit par le lien matrimonial donnant naissance à deux enfants. Donc toute personne descend d'une famille.

En outre toute personne est censée fonder une famille. En effet toute personne quel que soit son sexe a besoin de s'unir avec le sexe opposé. Cette union entre les deux personnes est subordonnée préalablement au mariage qui est un fait social c'est-à-dire un fait devenu une habitude exerçant une pression sur l'individu pour qu'il s'y conforme. Après la célébration du mariage, le couple remplit la fonction reproductive de la famille pour assurer sa descendance et du coup la famille est constituée du moins couple marié et ses enfants. Par exemple un homme et une femme quelconques mariés et fondant leur foyer avec leurs enfants. Donc la construction d'une famille est une obligation pour tout un chacun.

Cependant tout le monde n'est pas issu de la famille et n'est pas appelé à fonder une. D'abord pour la descendance d'une famille, la condition est que l'individu vient de la combinaison d'un seul homme et d'une seule femme le plus souvent mariés. Or quand on porte un regard sur le monde on peut s'apercevoir que certaines personnes ne remplissent pas cette condition. Grâce aux nouvelles technologies qui font la combinaison des spermatozoïdes de plusieurs hommes et plusieurs femmes, des bébés identiques sont reproduits en grande quantité et n'appartiennent pas à un seul homme ni à une seule femme. Alors on considère que ces enfants ne sont pas issus d'une famille. En guise d'exemple nous avons des enfants clones reproduits aux Etats Unis. Donc tout le monde n'appartient pas à une famille.

Ensuite certaines personnes sont exemptes de construction de famille. Dans certaines situations, certaines personnes, compte tenu de leurs statuts sociaux ou de la tradition ne sont pas autorisées à contracter toute alliance matrimoniale et à plus forte raison faire des rapports sexuels avec toute personne. Par exemple chez les catholiques les statuts de « mon père » et de « ma sœur » sont exemptés de mariage et de construction de foyer et doivent être chastes c'est-à-dire s'abstenir aux plaisirs charnels et tout manquement à cet interdit est taxé de manquement à la chasteté de statut. Aussi au Maroc le prince n'a pas le droit de fonder un foyer avant son accession au pouvoir.

Somme toute la famille est un fait social, un groupe social de personnes liées par des liens matrimoniaux, consanguins et parentaux. Elle est l'origine c'est-à-dire l'instance de descendance de tout être humain et sa fondation par la force des choses une obligation pour

tout un chacun. Par contre certaines personnes, compte tenu de certaines situations et de leurs statuts sociaux, sont exemptées de descendance et de fondation de famille. Toujours partant du même thème, la famille est-elle la même partout et en tout temps ?

Mohamed SANGARE

SUJET 7 : La famille représente la porte d'entrée à la vie sociale. Commentez

Développement : Ce thème porte sur l'éducation sociologiquement parlant la socialisation qui est l'une des activités propres aux hommes vivant dans la société. Elle se définit selon Guy Rocher comme « Le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs ; et par là s'adapte à l'environnement où elle doit vivre ». Ce présent sujet dénote que la famille est la première instance permettant d'ouvrir la porte de la vie sociale. Ainsi on se pose la question suivante : la famille représente-t-elle la première école fondamentale de la vie sociale ? Dans les lignes qui suivront nous allons montrer que la famille est la porte d'entrée à la vie sociale.

La famille représente la première école fondamentale de la vie sociale. La famille étant le premier groupe social auquel appartient tout individu, par conséquent elle est le premier lieu de socialisation (éducation) de l'enfant. Dès son plus jeune âge, elle inculque à l'individu les premières règles de la vie en société, des valeurs, des qualités sociales, des comportements sociables et tant d'autres éléments socio-culturels pouvant lui assurer son intégration sociale. La famille dispose de différents moyens pour procéder à la socialisation de l'enfant (éducation). D'abord la politique du bâton et de la carotte exercée sur l'enfant par les parents lui ôte des valeurs négatives et lui injecte des valeurs positives. Cette forme de conditionnement social lui ouvre en partie la porte de la vie sociale.

En plus l'interactionnisme symbolique c'est-à-dire l'imitation des actes positifs des parents lui permet d'avoir des comportements sociables lui permettant de vivre avec les autres membres de la société sans problème. Ici les comportements des parents doivent être exemplaires dans la construction de l'individu. Par exemple un individu héritant de son papa le savoir-vivre en couple.

En plus les genres littéraires traditionnels racontés au sein de la famille permettent à l'enfant d'acquérir d'autres éléments socio-culturels nouveaux ou complémentaires tels que l'intelligence (devinette), sagesse (proverbe), des valeurs et qualités sociales, des leçons de morale (contes) etc. qui lui ouvrent la porte de la vie sociale.

En outre un élément non moins important à savoir les efforts cognitifs complètes et corrigés par les parents les permet d'apprendre des connaissances, la langue pour communiquer bien avec les autres membres de la société d'où l'ouverture en partie de la vie sociale.

Somme toute à la lumière de ce qui précède, la famille joue le premier rôle dans la socialisation. Elle constitue le premier passage obligé, la clé d'ouverture de la vie sociale à travers les éléments socio-culturels de base qu'elle transmet à l'enfant pour son intégration à la vie sociale, tels que des valeurs positives, des qualités sociales, des comportements sociables, la langue, des connaissances etc. Au vu de ce thème, pour clore ce sujet, est-ce que la non socialisation ou l'insuffisance de socialisation massive ne constitue-t-elle pas une bombe à retardement dans une société ?

SOCIALISATION

SUJET 8 : La vie sociale dépend-elle de la socialisation ?

Développement : *La socialisation est l'une des activités propres aux hommes vivant dans la société. Elle se définit selon Guy Rocher comme « Le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs ; et par là s'adapte à l'environnement où elle doit vivre ». Ce présent sujet veut savoir si toute fois l'homme peut vivre dans une société sans avoir consommé les éléments socio-culturels de ladite société. La question qu'on se pose maintenant est la suivante : la vie sociale est-elle subordonnée à la socialisation ? Dans les lignes qui suivent nous allons montrer que la socialisation constitue la porte d'entrée à la vie sociale.*

La vie sociale est subordonnée à la socialisation. A travers les instances de la socialisation, la porte de la vie sociale s'ouvre à l'individu. D'abord la famille construit le lien entre l'individu et la société. Elle dispose des moyens tels que la politique du bâton et de la carotte qui permet d'ôter des valeurs négatives à l'enfant et de lui injecter des valeurs positives. Cette forme de conditionnement social lui permet en partie son intégration sociale, l'interactionnisme symbolique c'est-à-dire l'imitation des parents lui permet d'avoir des comportements sociables ; les efforts cognitifs de l'enfant complétés et corrigés par les parents lui permettent d'apprendre des connaissances, la langue pour communiquer avec les autres membres de la société ; les genres littéraires traditionnels racontés au sein de la famille permettent à l'enfant d'acquérir d'autres éléments socio-culturels tels que l'intelligence à travers les devinettes, la sagesse à travers les proverbes, des valeurs et qualités sociales, des leçons de morale à travers les contes etc. qui lui ouvrent la porte de la vie sociale.

En plus l'école constitue une autre instance de socialisation qui ouvre la porte de l'intégration à la vie sociale à l'individu. Ainsi à travers les cours l'élève apprend des coutumes, des valeurs nouvelles ou complémentaires à celles apprises dans la famille, des langues, des connaissances, des savoirs, des métiers etc. qui lui serviront à la vie socio-professionnelle. Par exemple un cadre respectant les valeurs et autres éléments socio-culturels est le fruit de l'école.

En outre les médias, une autre instance socialisatrice, participent à l'intégration à la vie sociale de l'individu. Précisément avec la télévision à travers des films, des théâtres, des sketches, des publicités de sensibilisation, des documentaires etc. apprend d'autres éléments socio-culturels en enrichissant l'individu. Ces éléments socio-culturels peuvent être des normes de conduite (comportement), des valeurs, des qualités, des comportements sociables qui permettent à l'individu de mieux s'insérer à la vie sociale.

Somme toute la socialisation est indispensable à l'individu pour son intégration à la vie sociale car elle lui ouvre la porte de la vie sociale en lui transmettant à travers différents moyens des différentes instances (famille, école, médias) des valeurs, des qualités, des comportements sociables, de langue, des connaissances, bref les éléments socio-culturels de la société dans laquelle il doit vivre. Toujours dans le sens de notre thème, ne pouvons-nous pas demander si le degré élevé de la corruption ne dépend pas de l'insuffisance de la socialisation.

Mohamed SANGARE

Mohamed SANGARE

Mohamed SANGARE